

## LES PARTENAIRES DU GROUPE DE TRAVAIL ÉCOLE NUMÉRIQUE



### Réseau des Territoires innovants

Le Réseau des Territoires innovants est une association indépendante qui a pour objectif de favoriser la diffusion des usages des nouvelles technologies dans les collectivités locales. L'Assemblée des Communautés de France et l'Association des Communautés Urbaines de France, en sont les fondateurs et invitent les autres associations territoriales à se joindre à elles afin de développer un programme d'innovation et de diffusion des usages des nouvelles technologies sur le territoire français. L'association favorise le développement du numérique à l'école et met à disposition des collectivités un espace dédié en continuité du guide et dans lequel vous trouverez des études de cas, vidéos témoignages, outils d'accompagnement, etc.

[www.interconnectes.com/fr/ecole-numerique](http://www.interconnectes.com/fr/ecole-numerique)



### Association des Maires Ruraux de France

L'Association des Maires Ruraux de France fédère, informe et représente les maires des communes de moins de 3 500 habitants partout en France. L'AMRF s'engage au quotidien au niveau local comme national pour défendre et promouvoir les enjeux spécifiques de la ruralité. Créée en 1971, l'AMRF rassemble ainsi près de 10 000 maires ruraux, regroupés dans un réseau convivial et solidaire d'associations départementales, en toute indépendance des pouvoirs et partis politiques. En quelques années, l'AMRF s'est ainsi imposée comme le représentant spécifique du monde rural auprès des décideurs comme des grands opérateurs nationaux. De la lutte pour le maintien des services publics en milieu rural à la promotion de l'école numérique, l'AMRF est à l'avant-garde d'une ruralité vivante et moderne.

[www.amrf.fr](http://www.amrf.fr)



### ICONITO

ICONITO École Numérique est un ENT sous licence libre, spécifiquement conçu pour les acteurs éducatifs du 1<sup>er</sup> degré. Il propose de nombreux outils de communication, des services numériques et l'accès à des ressources pédagogiques. Plusieurs fois primés (Trophées du livre, Lutèce d'Or, Label Territoire Innovant), ICONITO École Numérique est déployé sur de multiples territoires à l'initiative de collectivités locales et d'instances de l'Éducation nationale. Réalisé par la société CAP-TIC ([www.cap-tic.fr](http://www.cap-tic.fr)), ICONITO École Numérique s'inscrit dans une suite logicielle plus large à destination des collectivités locales pour une gestion simple et moderne de la compétence Enfance-Éducation.

[www.iconito.fr](http://www.iconito.fr)



### INTEL

Le développement du numérique dans l'enseignement est une cause qu'Intel soutient depuis 2006 en France en partenariat avec de nombreux acteurs publics et privés, en s'attachant à valoriser les initiatives menées sur le terrain par les enseignants et les élus, afin de faire émerger et relayer les bonnes pratiques.

- Collaboration avec le Ministère de l'Éducation sur la mise en oeuvre de pilotes dans les écoles afin de valider l'intérêt pédagogique des nouveaux outils (ordinateurs portables, classes mobiles, mini-PC).
- Partenariat avec l'Éducation Nationale, les industriels et les élus pour promouvoir et vulgariser les Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Enseignement : "DocTICE" en 2008.
- Activités de vulgarisation auprès des collectivités locales pour la modernisation de l'équipement des écoles : "Manifeste pour la réussite à l'école en Novembre 2006", "Expérimentation d'une classe numérique dans trois écoles rurales avec le soutien de la Communauté d'Agglomération de la Rochelle" (année scolaire 2007-2008), parution d'un guide "L'École Numérique : le rôle du Maire" (2008), mise en ligne d'un site dédié à l'école numérique lors du salon des Maires en Novembre 2008.

[www.intel.com](http://www.intel.com)



### PROMETHEAN

Créée par des enseignants, la société regroupe dans sa solution de classe numérique dédiée à l'enseignement à l'école primaire et secondaire les tableaux interactifs ActivBoard®+2 sonorisés et ajustables en hauteur, les boîtiers d'évaluation ActivVote® et ActivExpression® ainsi que la suite logicielle ActivInspire® spéciale Primaire et conçu pour un usage avec ou sans TBI. Ces outils permettent aux enseignants d'encourager la participation des élèves, d'améliorer leur attention, leur motivation et leur évaluation tout en favorisant l'interactivité au sein de la salle de classe. Avec 800 000 membres, Promethean Planet [www.prometheanplanet.com/fr](http://www.prometheanplanet.com/fr) est la plus grande communauté Internet d'enseignants utilisateurs de TBI. Les enseignants peuvent gratuitement télécharger et partager des supports de cours interactifs et échanger avec leurs pairs du monde entier.

Promethean a signé un accord cadre avec le Ministère de l'Éducation nationale, le Secrétariat Général de l'Enseignement Catholique, est membre du pôle de compétitivité Cap Digital, membre bienfaiteur de plusieurs associations dont l'ANDEV, Projectice ou encore le RESEAU. Des villes comme Limoges, Nîmes, Bordeaux, Elancourt généralisent l'équipement des écoles en TBI, logiciels et périphériques Promethean.

[www.promethean.fr](http://www.promethean.fr)

# L'école numérique un enjeu de territoire





Lorsque nous avons inauguré l'arrivée du matériel numérique dans l'école de ma commune, j'ai expliqué aux enfants, autant excités que curieux, que de mon point de vue, l'histoire de l'École pouvait se répartir en trois grandes dates importantes ; Charlemagne, Jules Ferry et... l'école numérique en ajoutant qu'ils avaient la grande chance de fréquenter l'école de cette dernière période !

Or si pour les enfants l'arrivée de ces outils semble finalement très vite bien naturelle, nous autres adultes, avons bien conscience qu'au-delà d'une simple évolution technologique, c'est bien vers une révolution pédagogique que le cap est mis.

Et pour faciliter une bonne compréhension de ces outils et de leur contexte pour ceux d'entre nous qui s'en trouvent encore un peu éloignés, les partenaires ici réunis ont souhaité élaborer ce guide pour un accompagnement aussi simple que pratique.

Il appartient maintenant à tous les acteurs de la vie éducative et en premier lieu les collectivités locales en partenariat avec le ministère de l'Éducation nationale, de faire en sorte que ce mouvement, qui n'est plus expérimental mais qui reste exceptionnel soit au plus vite et très largement généralisé. Car c'est bien ici de l'égalité des chances dont il s'agit.

Ouvrir encore davantage les écoles de la République sur l'extérieur et les doter d'un matériel performant pour permettre une pédagogie renouvelée, n'a d'autre objectif que de d'offrir aux enfants les meilleures conditions pour la réussite de leur scolarité.

Cette grande responsabilité est bel et bien, une responsabilité partagée qui s'impose à tous.

**Vanik Berberian**

Maire de Gargillesse (Indre)

Président de l'AMRF

Association des Maires Ruraux de France

## L'ÉCOLE NUMÉRIQUE : UN ENJEU D'AVENIR

### Bienvenue à l'école primaire

En bien des points, le lancement du plan ENR (École Numérique Rurale) au printemps 2009 est et restera une initiative porteuse d'avenir. Sans aucun doute l'événement numérique majeur de ces cinq dernières années dans les territoires ruraux.

Si l'AMRF, partenaire de l'opération conduite par le ministère de l'Éducation nationale, milite ardemment pour que les quelques 6 700 communes équipées soient rejointes par celles – encore nombreuses – qui n'ont pas pu bénéficier de ce premier dispositif, c'est avant tout parce qu'aucune classe, si petite soit-elle, ne doit être laissée au bord du chemin de la République numérique qui se construit.

Cette dynamique vertueuse, qui a mis en évidence la volonté de milliers de communes rurales, malgré des budgets limités, d'offrir à leurs enfants l'accès à l'école du XXI<sup>ème</sup> siècle, doit ainsi sortir du strict cadre conjoncturel d'un "plan de relance" pour s'inscrire dans la durée.

Porteuse d'avenir aussi parce que le programme ENR tel qu'il a été proposé a permis de mettre en scène le couple élu/enseignant dans une pièce autre que les tragédies habituellement jouées (baisse des effectifs, fermeture de classe, service minimum d'accueil, etc). Ainsi, l'évolution technologique, qui apparaît parfois - à tort - comme destructrice de liens, est-elle particulièrement pertinente en ce qu'elle fait appel à l'intelligence collective des acteurs d'un territoire.

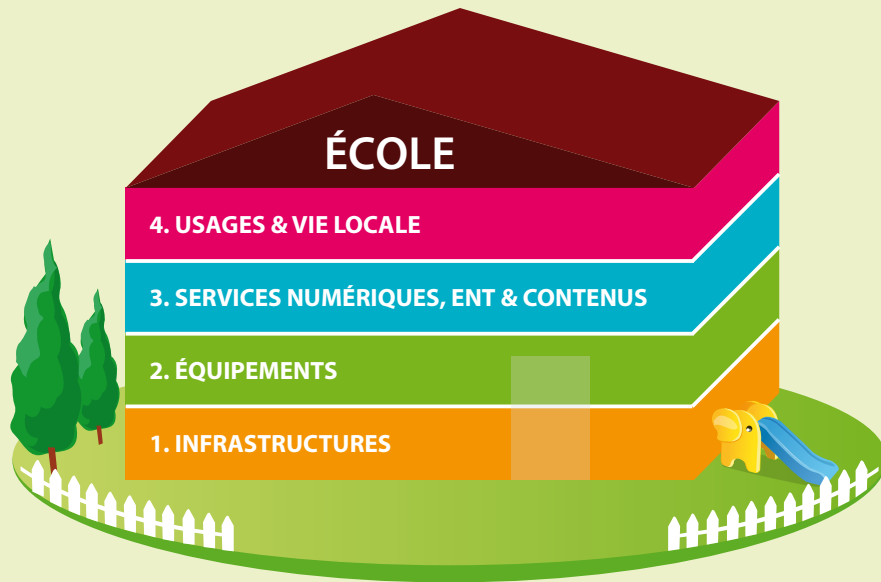
Ne nous y trompons pas : la mise en place du tableau blanc interactif, du stilet et du clavier en lieu et place du tableau noir et de la craie n'est que la partie visible des changements qui s'opèrent dans les classes. Comme à la maison, le numérique ouvre la voie à de nouvelles pratiques, de nouveaux besoins, de nouvelles attentes et de nouveaux échanges entre l'école et son environnement. Entre les enfants et les enseignants. Entre ces derniers et les parents. Entre tous les membres de la communauté éducative.

De cela chacun a tout intérêt à en tenir compte lorsqu'il s'engage dans un projet de l'école numérique. Certes, celui-ci peut, il est vrai, se réduire à la mise en place d'un simple équipement numérique "de plus", remise à niveau de l'ancienne "salle informatique". Mais il peut aussi permettre de porter un projet plus riche, plus structurant, favorisant la construction de nouveaux espaces de partages entre les enfants, les enseignants, les élus et les parents.

En d'autres termes, l'école numérique peut concourir à dégager de nouvelles pistes pour baliser le futur réseau social de l'école.

**Fabrice Dalongville**

# École numérique, c'est quoi ?



## NOTES :

Où en est ma commune ?

INFRASTRUCTURES : .....

ÉQUIPEMENTS : .....

SERVICES NUMÉRIQUES, ENT & CONTENUS : .....

USAGES & VIE LOCALE : .....

## L. INFRASTRUCTURES

### Les fondations de l'école numérique

#### CONTEXTE

Le projet d'école numérique repose sur un équipement indispensable dans les salles de classe et l'administration avec :

- une infrastructure électrique aux normes,
- une connexion Internet haut-débit,
- un réseau local qui dessert l'ensemble des salles (au choix : du réseau filaire, Wifi ou Courant Porteur en Ligne),
- une connexion sécurisée qui doit par exemple comporter des pare-feux contribuant à la protection du réseau et des données.

#### ACTEURS CLÉS

**Les élus territoriaux :** ils doivent être moteurs pour la prise en compte des écoles dans les schémas directeurs de l'aménagement numérique des territoires. Sans schéma, ils agissent directement pour la couverture réseau de leur commune (au choix : satellite, Wimax, négociation avec les opérateurs).

**Le Maire :** il est responsable de la mise à niveau et de la sécurisation des infrastructures du réseau des écoles en partenariat avec l'Éducation nationale qui de son côté veille à ce qu'il n'y ait pas d'intrusion informatique.

L'interface du maire est **l'inspecteur de circonscription** qui définit les besoins fonctionnels et de sécurité et la gestion opérationnelle de la sécurité (chaîne de décision).

**L'opérateur technique :** il intervient sous la maîtrise d'ouvrage de la commune pour la mise en œuvre et la maintenance des infrastructures (au choix : équipe de la ville, entreprise, syndicat informatique, etc.).

#### OBJECTIFS

- permettre d'accéder à un débit montant/descendant suffisant (1 Méga minimum),
- respecter la réglementation en vigueur en matière de sécurisation et d'accès aux données (Hadopi, CNIL),
- rassurer les familles sur la conformité des équipements.

#### TÉMOIGNAGE



**David Hecq**

Communauté Urbaine d'Arras  
03.21.71.52.83 – davidhecq@free.fr

La communauté urbaine d'Arras met actuellement en œuvre un projet de déploiement du très haut débit pour le raccordement des collèges, lycées et des 47 écoles primaires du territoire d'ici 2012. "Notre objectif est d'assurer à l'échelle intercommunale la cohérence des infrastructures en matière d'éducation numérique et d'accompagner les projets des élus locaux".

#### POUR ALLER PLUS LOIN

- Référentiel matériel et organisation des TICE - École et S2i2e [www.educnet.education.fr/services/infrastructures/s2i2e](http://www.educnet.education.fr/services/infrastructures/s2i2e)
- Sites de l'ARCEP [www.arcep.fr](http://www.arcep.fr) et AVICCA, [www.avicca.org](http://www.avicca.org)

#### LEXIQUE

**S2i2E :** Services Intranet Internet des Établissements et des Écoles.

**Réseau Courant Porteur en Ligne :** Technologie utilisant le réseau électrique pour transporter des données numériques.

**Réseau WIFI :** Réseau local sans fils permettant de connecter tous les équipements numériques (ordinateurs, assistants personnels, imprimantes, etc) dans un rayon allant de quelques mètres à plusieurs dizaines de mètres, en fonction de l'environnement.

**Réseau filaire :** réseau utilisant comme support des câbles métalliques ou des fibres optiques.

**Satellite :** utilisation des ressources "satellite" pour accéder à Internet (solution alternative au réseau filaire)

**Wimax :** réseau à haut débit utilisant les fréquences hertziennes pour véhiculer les données (solution alternative au réseau filaire).

## 2. ÉQUIPEMENTS

### CONTEXTE

La définition des équipements numériques d'une école doit faire l'objet d'un cahier des charges adapté au projet pédagogique de l'école, aux attentes de la communauté éducative et aux moyens de la commune, en prenant soin d'anticiper l'évolution des usages en classe sur cinq ans.

#### Prévoir l'équipement des classes : (au minimum)

- Ordinateurs (de préférence portables et puissants) avec suite logicielle préinstallée, Imprimante (Classe mobile\*) et accessoires optionnels (ardoise, boîtiers d'évaluation, etc).
- Tableau interactif\* sonorisé fixé au mur et ajustable en hauteur + vidéo projecteur solidaire du TBI + ordinateur pour l'enseignant (le choix de la solution logicielle et des ressources associées fournies avec le TBI est déterminant pour une utilisation en école primaire).

#### Organiser l'installation des équipements

- Qualité et sécurité de l'installation (murs adaptés), adéquation des équipements à un usage scolaire et sécurisation du matériel (contre le vol, les dégradations).

#### Organiser la formation

- Planifier la prise en main des matériels dès que la date d'installation du matériel complet est fixée et veiller au respect des obligations des fournisseurs.
- Organiser ensuite la formation pédagogique avec l'inspecteur de circonscription

#### Organiser la maintenance

- S'assurer que votre fournisseur peut intervenir sur site en cas de problème technique (privilégiez les interventions sur site au lieu des garanties retour atelier ou usine).

### ACTEURS CLÉS

**La Mairie et l'Inspection Académique** : ils se concertent pour définir le projet d'équipement, les missions et responsabilités de chacun et peuvent formaliser ce partenariat sous forme de convention.

**L'inspecteur de circonscription** : il réceptionne le matériel, coordonne le déploiement et organise la prise en main technique des équipes enseignantes.

### OBJECTIFS

- Anticiper la durée de vie du matériel et mettre en œuvre les solutions de maintenance adéquates (fourniture du matériel, des conditions de mise à jour, de formation, de service).
- Aborder la question de la responsabilité des acteurs en cas de défaillance.
- Prévoir également les évolutions des usages en classe.

### TÉMOIGNAGE

Annie Girard a proposé aux élèves de réaliser leur propre journal d'information.

Ainsi, chaque semaine, la classe prépare deux minutes du Journal Télévisé des Bonnes Nouvelles diffusé sur son site (<http://ecole.orthevielle.free.fr>). Très ouverts à cette approche, les élèves se jettent facilement dans le bain des travaux à réaliser. Sans angoisse, sans à priori. "L'outil informatique, c'est leur monde, fait-elle remarquer. Et quand ils utilisent l'ordinateur et le TBI, ils n'ont pas l'impression de faire de l'informatique !".

#### Annie Girard

École d'Orthevielle  
annie.girard40@free.fr

### POUR ALLER PLUS LOIN

- Cahier des charges ENR  
[www.educnet.education.fr/primaire/ecole-numerique-rurale/cahier-des-charges-enr.pdf](http://www.educnet.education.fr/primaire/ecole-numerique-rurale/cahier-des-charges-enr.pdf)
- Référentiel matériel et organisation des TICE à l'école  
[www.educnet.education.fr/services/infrastructures/referentiel-materiel-et-organisation-ecole.pdf](http://www.educnet.education.fr/services/infrastructures/referentiel-materiel-et-organisation-ecole.pdf)
- Convention de partenariat type ENR  
[www.educnet.education.fr/primaire/ecole-numerique-rurale/mo-dele-convention-locale.pdf](http://www.educnet.education.fr/primaire/ecole-numerique-rurale/mo-dele-convention-locale.pdf)

### LEXIQUE

**TBI (Tableau Blanc Interactif)** : relié à un vidéoprojecteur et à un ordinateur, le TBI permet à l'enseignant de projeter et d'annoter des séquences multimédia (son, image, vidéo) en classe.

**Classe mobile** : chariot équipé d'ordinateurs portables comprenant une borne d'accès sans fil à internet destiné à être transporté facilement d'une classe à une autre.



© Promethean

## 3. SERVICES NUMÉRIQUES, ENT & CONTENUS

### CONTEXTE

Le 3<sup>ème</sup> étage de l'École Numérique consiste à mettre à la disposition l'ensemble de la communauté éducative (élèves, enseignants mais aussi parents et communes) les services numériques nécessaires au bon fonctionnement technique et pédagogique de l'ensemble des infrastructures et équipements. Ils sont indispensables notamment pour la protection des élèves contre l'exposition à des contenus inadéquats.

Classés en trois catégories\*, ces services peuvent être rendus accessibles en un seul point depuis un Espace Numérique de Travail par exemple. C'est la pierre angulaire entre les infrastructures et les équipements, les ressources pédagogiques et les usagers, accessible dans et en dehors de l'école.

Les ressources numériques et contenus pédagogiques viennent alors compléter cet ensemble, leur choix devant être cohérent avec le projet pédagogique et avec les moyens d'accès disponibles.

### ACTEURS CLÉS

**Les élus territoriaux** : ils sont directement concernés par la mise en œuvre des ENT et des services associés.

**La direction de l'école et les équipes pédagogiques** : ils sont impliqués dans le déploiement des services numériques à destination des acteurs de l'école (élève, enseignant, parent).

**L'inspection académique** : elle garantit l'accès aux services numériques de manière homogène à l'échelle départementale.

**Les opérateurs et intégrateurs techniques** : ils sont directement concernés pour la mise en œuvre des outils, services et ressources pédagogiques, mais également les garants de leur disponibilité à tout moment et en tout lieu.

**Les éditeurs de contenus numériques** (éditeurs privés, réseau SCEREN/CNDP, enseignants...) : ils conçoivent des ressources numériques répondant aux attentes pédagogiques des enseignants, conformes au socle commun des connaissances et des compétences.

### OBJECTIFS

- Développer l'usage des services numériques auprès de tous les acteurs de l'école.
- Mettre en œuvre des projets pédagogiques basés sur l'utilisation de services et de contenus numériques (la production d'écrits, les échanges linguistiques avec des classes à l'étranger, la valorisation du patrimoine local...).

- Dématérialiser les échanges entre les écoles et la collectivité pour optimiser la gestion des écoles et faire des économies d'échelle.

- Ouvrir l'école sur le territoire, vers les parents et les nombreuses structures d'accompagnement des enfants hors temps scolaire.

- Faciliter l'accès aux ressources pédagogiques via l'ENT pour l'élaboration des cours, des travaux pratiques, des évaluations mais aussi pour l'accompagnement à la scolarité via les acteurs péri et extra scolaires.

### TÉMOIGNAGE

"Le projet ENT des écoles landaises est géré dans le cadre d'un étroit partenariat entre l'ALPI (Syndicat mixte du département des Landes pour l'informatisation des collectivités locales), qui prend en charge l'ensemble des prestations techniques, et l'inspection académique des Landes qui accompagne les directeurs et les enseignants pour la prise en main des services de l'ENT et pour la réalisation des projets pédagogiques. La solution mise en œuvre est unique et cohérente pour toutes des écoles du département, elle garantit l'optimisation des ressources".

#### Renaud Lagrave

ALPI - 05 58 85 80 80 - direction@alpi40.org



### POUR ALLER PLUS LOIN :

- \*Les services de l'ENT définis par le Ministère de l'Éducation nationale : [www.educnet.education.fr/services/ent](http://www.educnet.education.fr/services/ent)
- Plan de développement des usages du numérique à l'École : <http://www.education.gouv.fr/cid54064/plan-de-developpement-des-usages-du-numerique-a-l-ecole.html>

### LEXIQUE

**ENT** : un espace numérique de travail (ENT) est un portail Internet éducatif permettant à chaque membre de la communauté éducative, d'accéder, via un point d'entrée unique et sécurisé, à un bouquet de services numériques en relation avec ses activités.

**Réseau SCEREN/CNDP** : Services Culture, Éditions, Ressources pour l'Éducation Nationale, le réseau national (CNDP) est composé du Centre National de Documentation Pédagogique, des 31 Centres Régionaux de Documentation Pédagogique (CRDP) et de leurs centres départementaux et locaux (CDDP).

## 4. USAGES & VIE LOCALE

### CONTEXTE

La mise en œuvre d'un projet d'école numérique s'inscrit dans une politique volontariste d'accès aux usages du numérique pour les élèves. Il s'agit donc d'impliquer les enseignants pour conduire des projets pédagogiques, s'appuyant sur les infrastructures, équipements et services mise en œuvre. Les usages de l'école numérique sont aussi ouverts aux parents et facilitent par exemple à travers un ENT l'accès aux informations qui concernent le suivi de la scolarité de leurs enfants.

Il est également possible de lier un projet école numérique aux Espaces Publics Numériques (EPN) ou Cyber-base dans l'école, espaces présents sur le territoire, ceci afin de favoriser l'accès pour tous au numérique.

### ACTEURS CLÉS

- **Les élèves** : sont généralement au cœur des projets numériques des écoles, leur permettant d'acquérir de nouvelles compétences utiles pour leur avenir.
- **Les enseignants** : disposent de nouveaux moyens au service de la pédagogie.
- **Les parents** : ont une image plus moderne de l'école et peuvent plus facilement s'impliquer.
- **Les élus** : favorisent l'accès au numérique pour tous et peuvent être directement concernés par les projets numériques, en particulier ceux qui mettent en valeur le patrimoine local.
- **Les animateurs TICE des inspections académiques** : accompagne les équipes pédagogiques à la prise en main des outils et services numériques.

### OBJECTIFS

- Mutualiser les moyens et les ressources disponibles pour l'animation pédagogique, la maintenance du matériel, et la formation auprès des enseignants, des parents, des bénévoles, des élèves.



- Favoriser l'émergence de nouveaux projets pédagogiques innovants.
- Redynamiser de la vie locale autour d'un projet commun mobilisant l'ensemble des acteurs de la commune : professionnels et citoyens.

### TÉMOIGNAGE :

#### Projet : "Rencontrer des œuvres de rue"

Les élèves de CM1 de l'école Trégain à Rennes ont créé, avec l'équipe enseignante, un contenu multimédia sur le patrimoine artistique de leur ville. Cette création a pris la forme d'audioguides sur des œuvres d'art réparties dans la ville. Les audioguides sont composés de commentaires audios enregistrés par les élèves et illustrés par des photos. Ils sont disponibles depuis un blog et téléchargeable sur un baladeur MP3. La finalité de ce projet consiste à poursuivre la collaboration avec l'Office du Tourisme de la ville de Rennes, afin de mettre cet audioguide à disposition des touristes qui visitent la ville, ou de géolocaliser les fichiers sur les cartographies numériques de la ville de Rennes.

[http://rennes.iconito.fr/index.php/blog/default/showArticle?blog=cm1\\_m\\_gildas\\_bouger&article=586\\_audioguide\\_c\\_est\\_pr\\_t](http://rennes.iconito.fr/index.php/blog/default/showArticle?blog=cm1_m_gildas_bouger&article=586_audioguide_c_est_pr_t)

### LEXIQUE

**EPN (Espace Public Numérique)** : un EPN est un lieu ouvert à tous les citoyens pour découvrir Internet et les usages du numérique.

**Espace Cyber-base** : un concept d'EPN développé par la Caisse des Dépôts, dont une version (Cyber-base École) est déployée dans les écoles.

### Pièges à éviter :

- Bâtir son projet sans le soutien de l'éducation nationale (inspection académique, animateurs Tice, IEN TICE, IEN de circonscription),
- Ne pas identifier un responsable de la coordination du projet au sein de l'école (directeur, enseignant, etc),
- Ne pas communiquer auprès des parents,
- Imposer un matériel à l'équipe pédagogique,
- Le prix à tout prix,
- Confondre la garantie avec la maintenance,
- Négliger la qualité de l'installation et les délais de maintenance sur site.

## COMMENT S'Y PRENDRE ?

### LES ÉLÉMENTS CLÉS

Pour réussir la mise en œuvre d'un programme "École Numérique" sur un territoire, plusieurs éléments indispensables doivent être réunis.

#### Le choix du périmètre du projet

Dans un premier temps, il convient de définir l'échelle territoriale pertinente pour conduire ce projet.

Le déploiement d'un projet "École Numérique" implique des compétences dans les domaines techniques (infrastructures, réseaux, informatique,...), et pédagogiques (formation, accompagnement des usages, ressources éducatives...), mais aussi des ressources en nombre suffisants pour accompagner les divers acteurs concernés (directeurs, enseignants, élèves, parents, agents communaux, partenaires éducatifs du territoire...).

Si l'on arrive à concevoir la gestion autonome d'un projet École Numérique à l'échelle d'une ville d'une certaine taille, disposant des compétences et des ressources nécessaires, il en est tout autre pour une commune rurale.

**Le regroupement territorial** et la **mutualisation de moyens** sont les ingrédients indispensables pour un déploiement pérenne d'un projet École Numérique en zone rurale.

En fonction de l'organisation préexistante, le dimensionnement et le montage du projet peuvent varier d'un territoire à l'autre. Il peut être géré à des échelles différentes. À l'échelle départementale par exemple avec la prise en compte de :

- La cohérence géographique entre découpage des collectivités et de l'organisation de l'Éducation Nationale,
- Le partenariat Conseil Général / Communes, en particulier les aides proposées aux communes,
- La continuité scolaire CM2 / 6<sup>ème</sup>,

- L'organisation et la rationalisation des ressources académiques à l'échelle départementale,

- La légitimité départementale des associations représentatives des élus locaux, pour la fédération des communes.

### LA MOBILISATION DES ACTEURS LOCAUX

À l'échelle d'un territoire, plusieurs acteurs doivent se mobiliser pour garantir le déploiement et le fonctionnement d'un projet École Numérique. Il s'agit en particulier des acteurs suivants :

- Les collectivités ou leurs groupements compétents pour le projet : tiennent un rôle essentiel dans le développement des TICE à l'école. Elles sont directement concernées par l'équipement numérique des écoles (plan ENR, programme Cyber-base Écoles...), mais également pour l'appropriation des services numériques par tous acteurs éducatifs du territoire (élèves, enseignants, directeurs, parents, associations périscolaires et extrascolaires...).
- Les représentants de l'Éducation nationale : sont fortement mobilisés, car la maîtrise des usages des TICE est une priorité nationale. L'inspection académique départementale est le partenaire des collectivités d'un département pour le développement des TICE à l'école, et notamment sur le volet formation et accompagnement des équipes pédagogiques.
- Le (ou les) opérateur(s) technique(s) : ont en charge la mise en œuvre et l'exploitation technique du projet. Ce rôle peut être assuré par les services techniques des collectivités compétentes (Communes, Syndicats informatiques, SIVU...), les ressources de l'Éducation nationale (Inspection académique / CRDP) ou des prestataires privés.

#### Une juste répartition des rôles et des responsabilités entre les acteurs

La mise en œuvre d'un projet École Numérique s'inscrit dans une organisation et un phasage précis :

PHASE	PRESTATIONS	PARTENAIRES
Pilotage et gestion du projet	- Organisation du projet - Gestion de la communication - Planification opérationnelle des actions - Suivi du déploiement - Évaluation du projet	- Représentants de l'Éducation nationale - Collectivité (ou groupements de collectivités) porteuse(s) du projet global - Opérateurs techniques
Mise en œuvre	- Mise en œuvre des infrastructures et des réseaux - Installation des équipements numériques - Paramétrage des logiciels - Déploiement de l'ENT - Formation technique	- Opérateurs techniques
Accompagnement pédagogique	- Formation à l'utilisation des outils numériques - Assistance au montage de projets pédagogiques - Diffusion de ressources éducatives	- Animateurs TICE de l'Éducation nationale
Exploitation technique	- Support aux usagers - Maintenance - Hébergement	- Opérateurs techniques

# FINANCEMENT

## POSSIBILITÉS

Pour une commune rurale seule, l'impact financier d'une ENR est conséquent et implique un véritable choix politique de la part des élus. Avant de prendre la décision de porter un tel projet seul, il est fortement conseillé de rechercher des co-financements. **L'intercommunalité scolaire** est une option naturelle pour répartir les coûts. Plus difficile mais tout autant envisageable, des financements peuvent être trouvés auprès de la **communauté de communes** pour peu que cette dernière soit saisie de l'importance d'aider ses membres à équiper leurs écoles de solutions numériques. En dehors de leurs champs directs de compétences, les départements et les régions peuvent cependant être sollicités, pour peu que le projet ENR s'inscrive dans un cadre plus vaste et corresponde aux orientations prises par ces collectivités. Les **conventions** annoncées par le **ministère de l'Éducation Nationale** avec d'une part **l'Association des Départements de France** et d'autre part **l'Association des Régions de France** aideront à ouvrir de nouvelles pistes de financements. Pour cela, il faudra toutefois répondre à un appel à projet et être accepté par le comité de sélection. Enfin, dernière option, l'Etat via la **Dotations Globales d'Équipement**. L'AMRF souhaite qu'une ligne "École Numérique" soit identifiée dans l'enveloppe annuelle de la DGE.

## LE COÛT D'UN PROJET D'ÉCOLE NUMÉRIQUE

### 1. L'exemple de la ville de Limoges

Quelques chiffres :

- 69 écoles : 32 écoles maternelles, 32 écoles élémentaires et 5 écoles primaires
- 404 classes : 150 classes maternelles, 254 classes élémentaires
- 9 539 élèves scolarisés

Répartition et postes de dépenses du budget de la ville de Limoges pour le développement du numérique à l'école :

POSTES DE DÉPENSE	POIDS/DÉPENSE
Matériels	78,11 %
Logiciels et ressources pédagogiques	4,92 %
Réseaux, Génie civil	5,53 %
Réseaux	3,87 %
Développements spécifiques	4,75 %
Création locaux et travaux	1,96 %
Mobilier de bureau	0,51 %
Véhicules	0,35 %

## TÉMOIGNAGE



### Ludovic Bleuzet

Directeur d'école à l'École élémentaire Raymonde Fiolet à Soissons

bleuzet.ludovic@neuf.fr

"L'introduction des Tbi dans les classes a permis de générer des économies dans l'utilisation des craies, feutres effaçables, éponge, cartes murales, équipement audiovisuel ainsi que les photocopies dont la consommation a été divisée par cinq. Sur son budget global, l'école a rendu à la mairie 2000 Euros en 2 années scolaires !"

### 2. Le montage financier pour le déploiement d'une école numérique rurale

Quelques chiffres :

- Structure intercommunale de quatre communes
- 1 650 habitants
- 170 élèves sont scolarisés dans 3 écoles
- 7 classes

NIVEAU	NATURE DES ÉQUIPEMENTS ET PRESTATIONS	BUDGET (EN €HT)
Infrastructures	- Travaux câblage - Connexion Internet (5 ans)	500 Dépend des offres des opérateurs
Équipements	- Classe mobile - TBI complet et prestations - Maintenance sur site	7 860 4 140 445
ENT et Contenus	- Mise en œuvre et formation - Support, maintenance et hébergement 5 ans	1 800 3 500
Total		18 245

Le budget pour un projet École Numérique Rurale sur 5 ans est de : 18 245 €HT  
Soit un budget annuel de : 3 649 €HT  
Soit un coût d'environ : 21,5 €HT par élève et par an

## POUR UNE ÉCOLE EN COULEUR

N'en doutez pas, le numérique est inscrit pour longtemps à notre programme. Puisque que souvent notre pays doit puiser la compréhension du futur dans son livre d'histoire pour mieux appréhender le présent, il est opportun de faire un parallèle entre cette "révolution des TICE" et la portée, pour notre République, des lois de Jules Ferry de 1881 et 1882 rendant l'enseignement primaire public gratuit, laïc, avec une obligation d'instruction.

Pour que les enfants ne privilégient pas – trop, via Internet, les nouveaux chemins de l'école buissonnière en ligne, il est indispensable de leur montrer qu'après l'école en noir et blanc, du tableau noir et de la craie blanche, vient celui de l'école en couleurs, du tableau interactif et de la souris, une école ouverte sur le monde et coopérative.

Mais pour que le temps des hussards numériques de la République apparaisse, sans doute est-il nécessaire d'engager un formidable cycle de formation pour permettre à l'ensemble des "passeurs de savoir" de s'inscrire dans cet objectif. C'est un enjeu que notre pays a les moyens de relever.

Ce défi de l'intelligence collective est à portée de main. Il s'appuie sur l'expérience que nous avons tirée du 1<sup>er</sup> programme d'équipement massif lancé en 2009 par l'Etat, en partenariat avec l'association des maires ruraux. Quelque 6 700 écoles ont été équipées et font vivre, aujourd'hui, à leur rythme, l'école numérique. D'autres, encore nombreuses, nourrissent le projet.

Modeste pierre à cette maison des savoirs en construction, ce guide a pour objet de vous aider, vous, élus, enseignants, parents - et élèves - à franchir l'étape obligatoire de l'équipement. Avec, dans son sillage, la nécessité d'anticiper l'émergence des nouvelles pratiques pédagogiques et des relations entre les acteurs de la communauté scolaire.

De cet arc-en-ciel, nous vous proposons d'en faire état, simplement et en continu, sur Internet [www.interconnectes.com/fr/ecole-numerique](http://www.interconnectes.com/fr/ecole-numerique)

### Comité de rédaction :

Céline Colucci, déléguée générale du réseau des territoires innovants, Fabrice Dalongeville journaliste et Maire d'Auger-Saint-Vincent, rapporteur du groupe de travail TIC de l'AMRF, Hubert Hoeltzel responsable d'Iconito, Hélène Marchi Directeur éducation chez Intel France et Alexandre Titin-Snaider, Directeur des opérations chez Promethean.